

ARCHAMBAULT CONSEIL

Présentation générale

Depuis plus de vingt ans, le bureau d'études ARCHAMBAULT CONSEIL a développé son activité dans les domaines de la géologie et de l'hydrogéologie, et plus particulièrement dans la recherche et la mise en valeur des eaux souterraines. Ses connaissances et son expérience acquise dans la maîtrise des eaux souterraines permettent à ARCHAMBAULT CONSEIL d'effectuer des études et des réalisations dans les thématiques suivantes :

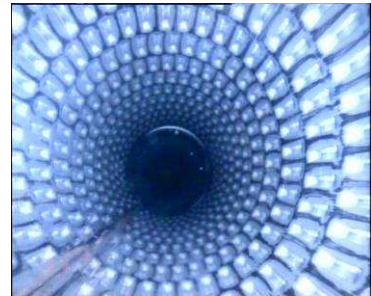


RECHERCHE ET EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES

- Etudes géologiques et hydrogéologiques: reconnaissances - acquisition et synthèse des données - modélisation de nappes
- Définition, contrôle et interprétation de pompages d'essai
- Dimensionnement des ouvrages, suivi et réception des travaux
- Etudes réglementaires et administratives

DIAGNOSTIC ET REHABILITATION D'OUVRAGES

- Contrôle et diagnostic des ouvrages : caméra vidéo, diagraphies, micromoulinet ...
- Suivi d'opérations de réhabilitation
- Surveillance et de maintenance des ouvrages

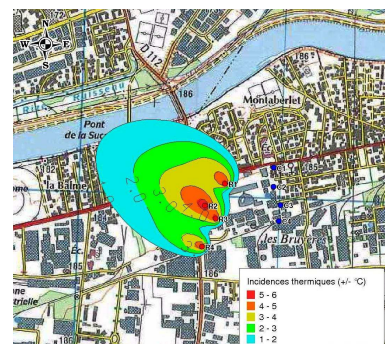


ENVIRONNEMENT - POLLUTION - PROTECTION NAPPES

- Etude de vulnérabilité des ressources en eau souterraine
- Conseil et assistance en gestion et protection des nappes
- Suivi de la qualité des nappes : prélèvements et analyses
- Diagnostic de pollution des sols : prélèvements et analyses
- Audits et études d'impact hydrogéologique
- Caractérisation de sites de centres de stockage de déchets

GEOthermie SUR EAU DE NAPPE

- Etude de faisabilité hydrogéologique : dimensionnement
- Travaux de reconnaissance hydrogéologiques
- Modélisation hydrodynamique et thermique
- Dossier réglementaire Code de l'Environnement
- Assistance technique pour l'exécution des forages



ARCHAMBAULT CONSEIL

Agence Sud Est
ZA du Charpenay
16 rue de l'Aqueduc
69210 Lentilly
Tél : 04.78.48.83.83 / Fax : 04.78.48.86.31

ARCHAMBAULT CONSEIL

Présentation générale

GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Capacités d'absorption des sols : essais d'infiltration
- Calcul des débits et volumes d'averse du projet
- Examen des contraintes géologiques et hydrogéologiques
- Définition des dispositifs d'infiltration et/ou de rétention
- Dossier réglementaire au titre du Code de l'Environnement



GESTION DES EAUX SOUTERRAINES : MISE HORS D'EAU

- Evaluation des niveaux caractéristiques de la nappe
- Détermination des paramètres hydrodynamiques de la nappe
- Calcul des débits de drainage en phases travaux et définitive
- Examen des conditions de rejet des eaux souterraines drainées
- Définition des dispositifs de mise hors d'eau
- Modélisation des dispositifs de rabattement par forages

Les ingénieurs et techniciens d'ARCHAMBAULT CONSEIL allient compétence, expérience et pluridisciplinarité. Ils disposent d'une importante documentation technique et de moyens performants adaptés aux missions exécutées. Grâce à ses collaborateurs et aux moyens mis à leur disposition, ARCHAMBAULT CONSEIL dispose d'un savoir-faire qui lui permet de proposer à ses clients (bureaux d'études, assurances, cabinets d'expertises, collectivités publiques, administrations, industriels...) des solutions « clé en main ».

L'activité du bureau d'études ARCHAMBAULT CONSEIL se développe à partir de trois sites :

- **Agence Sud Est** basée à en région Lyonnaise (69)
- **Agence Nord Ile de France** basée en région Parisienne (92)
- **Agence Centre Ouest** basée en région Tourangelle (37)

ARCHAMBAULT CONSEIL est une SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé à Lyon. Société « holding » du Groupe AC, elle est l'actionnaire principal de deux entreprises de forages spécialisées dans la recherche et le captage d'eau souterraine : SONDALP et SRCE CLAUSSE.